

Juin 2023

#07



Vallée de
Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

À l'Unisson

Magazine d'information intercommunal



www.ccvsa.fr

Samedi 22 juillet 2023 : **arrivée d'étape
au Markstein !**



SOMMAIRE

- P.4 - 5 **Dossier** : la nouvelle déchèterie mobile
- P.6 **Économie** : s'installer dans la Vallée
- P.7 **Tourisme** : le Tour de France, événement au Markstein
- P.8 **Portrait** : Mme PISCHOFF-MARTINEZ, nouvelle Directrice Générale des Services
- P.9 **Enfance** : inscrire son enfant
- P. 10 **Culture & Médiathèque** : une Micro-Folie pour la Vallée
- P. 11 **Centre Aquatique** : une cure de jouvence
- P. 12 **En Bref**



- À l'Unisson n°7 - Juin 2023
- Directeur de la publication : Cyrille AST
- Directrice de la communication : Anne Sylvia PISCHOFF-MARTINEZ
- Conseil Conception Rédaction : Auctavia Communication
- Conception graphique : grafikexpo.fr
- Impression : Publi H, certifié imprim'vert
6000 exemplaires, papier Couché recyclé, 135g/m²
- Crédits photos : CCVSA, Gille Brayé, ASO (p7), Arnaud Späni
En couverture : ASO

La CCVSA remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine intercommunal et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.



Rejoignez-nous
sur Facebook



Madame, Monsieur,
Chers habitants de la vallée de Saint-Amarin,

Je suis très heureux de vous présenter le septième numéro de notre magazine intracommunautaire. Voilà bientôt trois ans que nous œuvrons afin d'améliorer la qualité de nos services et l'attractivité de notre territoire. La transformation commence à être palpable à plusieurs niveaux.

A compter du mois de juillet, vous pourrez bénéficier d'une déchèterie mobile sur quatre sites répartis équitablement en amont et en aval de notre vallée. Ainsi, nous multiplierons par dix la fréquence de ce service tout en réduisant notre empreinte environnementale. Un dossier de présentation vous donnera toutes les informations nécessaires pour bien comprendre son fonctionnement (cf pages 4 et 5).

Sur le plan culturel, nous bénéficierons au sein du Cap à Saint-Amarin, à compter de l'automne, d'une micro-fole, c'est-à-dire d'un musée numérique en collaboration avec une douzaine d'établissements nationaux (voir page 10). Un tel équipement constitue un bel outil permettant à nos jeunes d'accéder plus facilement aux domaines artistiques. En parallèle, le projet écomuséal se poursuit au Parc de Wesserling avec la réalisation de cheminements et la mise en place de la muséographie dont le but est de raconter l'évolution de l'industrie textile du XVIII^{ème} siècle à nos jours. L'ouverture est prévue au printemps 2024 et valorisera encore davantage ce site patrimonial.

Afin de faire face à la désertification médicale, notre Conseil communautaire a validé le 4 mai dernier un projet d'implantation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire multisite à Wesserling et à Saint-Amarin. Plus d'une vingtaine de professionnels de santé de la vallée sont parties prenantes et proposent un modèle innovant et d'excellence qui associe espaces de consultations et lieux d'hébergement pour de jeunes médecins en quatrième année d'internat. Cela nous assurerait une présence de généralistes à la hauteur de nos besoins. Toutes nos équipes seront mobilisées pour la réussite de ce projet d'envergure, prioritaire pour notre bassin de vie.

En matière d'équipements sportifs, le nouveau gymnase du collège prend forme. La poursuite des travaux que nous cofinançons avec la CeA devrait permettre une utilisation dès la rentrée de septembre 2024. D'un autre côté, nous venons de recevoir des propositions de rénovation de notre centre aquatique après analyse de sa structure.

Plusieurs scénarios seront proposés aux élus afin de trouver la meilleure adéquation possible entre qualité du service et coût de fonctionnement.

Sur le plan touristique, la réalisation de la première voie verte de montagne du massif des Vosges est effective et sera inaugurée le 24 juin prochain. Reliant Geishouse au col du Haag, elle permettra un accès privilégié aux mobilités douces vers la route des crêtes. Dès le lendemain, plus de 2 200 cyclistes internationaux l'emprunteront dans le cadre de l'Alsacienne cyclo dont le départ aura lieu d'un autre site majeur de notre communauté de communes : le lac de Kruth-Wildenstein.

Quelques semaines plus tard, nous aurons l'honneur d'accueillir, pour la seconde fois consécutive, une arrivée du Tour de France. Après les femmes l'an dernier, ce sont les hommes qui relieront Belfort au Markstein, notre station 4 saisons, le samedi 22 juillet, après 133 kilomètres d'effort et six cols. Il s'agit là du premier événement mondial annuel en termes de médiatisation puisque l'arrivée sera retransmise en direct dans près de 200 pays. 44 ans après la dernière arrivée au sommet dans notre massif, c'est bel et bien chez nous, au Markstein, très précisément sur le ban de la commune de Fellingring, que sera connu le vainqueur du Tour de France 2023 !

Comme vous pouvez le constater, nous agissons tous azimuts et développons simultanément des projets complémentaires qui concourent à l'atteinte de nos buts stratégiques : de meilleurs services dans un environnement responsable et plus attractif pour faire de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA) une Terre d'Avenir et un Territoire d'Ambitions !

Il ne reste plus qu'à espérer que le beau temps soit au rendez-vous afin de valoriser au mieux notre magnifique vallée et ses nombreux atouts tout en vous permettant également, à vous toutes et tous, de profiter pleinement de vacances bien méritées !

Avec toute ma détermination et mon implication,

Cyrille AST

Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de Saint-Amarin



La nouvelle déchèterie mobile

À compter du mois de juillet, la Communauté de Communes propose un nouveau service aux particuliers avec la création d'une déchèterie mobile réservée aux habitants de la Vallée de Saint-Amarin.

La collecte des encombrants en porte à porte, comme les collectes ponctuelles à Wesserling des déchets électriques et électroménagers (D3E) et des déchets ménagers spéciaux (déchets toxiques), cesse au profit d'une solution plus adaptée aux attentes de la population.

> Gagner en efficacité

• Des collectes plus fréquentes et plus régulières.

Grâce à ce nouveau service, il est prévu deux à quatre collectes par mois dans la Vallée.

Les habitants n'ont plus besoin de stocker des encombrants, des déchets ménagers spéciaux ou électriques durant des mois.

• Permettre une meilleure valorisation.

Les déchets collectés en porte à porte étaient dirigés vers un centre d'enfouissement où ils étaient enterrés sans aucun tri, sans aucune valorisation.

Désormais, les gravats, la ferraille, le bois, les déchets spéciaux sont triés, recyclés ou valorisés pour la production d'énergie.

• Plus de déchets collectés.

Les gravats, le plâtre et le pla-coplâtre, qui n'étaient pas collectés jusqu'ici, vont désormais l'être.

• Pour que nos villages restent propres.

Les mairies réalisent de nombreux efforts pour embellir leurs communes, avec le concours des habitants. Force est de constater que la collecte en porte à porte n'apporte pas sa contribution à l'embellissement de nos villages.

Au contraire, elle se traduit par une exposition d'encombrants non seulement dans les rues de nos communes, mais aussi après le ramassage.

La nouvelle déchèterie mobile va aussi contribuer à maintenir une propreté de nos voies publiques.



> En pratique

• Localisation de la déchèterie mobile.

Les sites choisis, en concertation avec les communes de la CCVSA, sont répartis de façon équilibrée sur le territoire. Il s'agit des communes d'Oderen, Fellingering, Malmerspach et Moosch.

Elles ont été retenues parce que situées en haut et en bas de la Vallée pour permettre à tous les ménages d'y accéder facilement.

• Le coût ?

L'accès à la déchèterie mobile ne sera pas facturé, son financement est couvert par la redevance.

> Quand ?

La déchèterie mobile sera proposée selon le calendrier suivant dès le mois de juillet :

- **Moosch**, place Arnaud Beltrame, les **mercredis** 05/07, 02/08, 06/09, 04/10 et 08/11.
- **Fellingering**, parking des ateliers communaux, les **jeudis** 06/07, 03/08, 07/09, 05/10, 09/11.
- **Oderen**, parking de la salle des fêtes, les **jeudis** 20/07, 17/08, 21/09, 19/10, 21/12.
- **Malmerspach**, parking dans le parc (anciennement ZI de Malmerspach), les **vendredis** 21/07, 18/08, 22/09, 20/10, 22/12.

Soit 4 jours par mois de juillet à octobre et 2 jours par mois en novembre et décembre.

Le calendrier des collectes est aussi mis à la disposition des habitants depuis le site internet de la Communauté de Communes sous l'onglet **Vos services/ Déchets**.

• Pour qui ?

Chaque site est ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin, quelle que soit leur commune de résidence.

Mais, la déchèterie mobile est formellement interdite aux professionnels.

> Les horaires

Pour une question de sécurité liée à la luminosité sur les sites, l'accueil se fait de 13h à 19h de juillet à septembre, et de 10h à 16h d'octobre à décembre.

• Quels déchets sont acceptés ?

Les gravats (déblais de démolition, carrelage, tuiles, plâtre et placoplâtre, pots en terre cuite), la ferraille, le bois, les papiers et cartons, les encombrants, les meubles, les matelas, les déchets ménagers spéciaux, les déchets électriques, les piles, les ampoules et les huiles.

• Quels déchets seront refusés ?

(liste non exhaustive)

Les ordures ménagères, les sacs de déchets, les pneus, l'amiante, les déchets médicaux et pharmaceutiques, les huisseries, les fenêtres* et les miroirs, les déchets verts, les produits explosifs et radioactifs, les textiles, les cadavres d'animaux, les véhicules hors d'usage.

*La collecte des huisseries et fenêtres sera opérationnelle en 2024.

• Et le réemploi ?

Un espace de dons autogéré sera installé à l'entrée de certains sites. Déposez et prenez ce que vous voulez. À la fin de la journée, ce qui reste sera automatiquement vidé dans la benne correspondante.



• Attention !



Le stationnement est interdit dès la veille du jour de collecte sur les sites de déploiement de la déchèterie mobile. Les infractions sont verbalisées.

Le volume apporté à chaque passage est limité à un coffre de voiture et/ou une remorque simple essieu.

Les véhicules professionnels ainsi que les véhicules assimilés à une activité professionnelle (utilitaires de plus d'1m90 et/ou de PTAC ≥ 3,5 T, véhicules aménagés à des fins d'exploitation de leur volume, plateau remorque, etc.) sont interdits d'accès.

Bien sûr le civisme, le bon sens et la tolérance sont toujours les bienvenus. Les services de la Communauté de Communes se tiennent à votre disposition pour toute information.

*Poids Total Autorisé en Charge



S'installer dans la Vallée

Voilà deux décennies, la Communauté de Communes a créé un grand hôtel d'entreprises d'une surface cumulée de 30 000m², sur l'ancienne friche industrielle de la MIW. L'hôtel d'entreprises accueille 90 locataires.

Pour certains d'entre eux, cela fait presque vingt ans qu'ils y sont installés. C'est le cas pour l'entreprise Pierre FREY, 1^{ère} entreprise locataire du site qui œuvre dans le domaine du textile. Cette entreprise occupe encore aujourd'hui plus de 3 000 m² à Wesserling. Elle commercialise toujours des marques historiques de Wesserling telles que BOUSSAC ou FADINI.



D'autres entreprises comme la société ECOSCOOP, un bureau d'études techniques en environnement, sont présentes depuis quinze ans.

Tout comme Saveurs et Couleurs de la Montagne, un magasin des producteurs fermiers installés à Wesserling, non loin du Pavillon des Créateurs. Ce magasin de producteurs a été créé par un groupement d'agriculteurs de la Vallée.

Le succès de cet hôtel d'entreprises s'explique par la mise à disposition de locaux bruts, fonctionnels, à des coûts de location très attractifs. À cela s'ajoutent un cadre patrimonial et paysager exceptionnel, de nombreux services, agrémenté d'un accompagnement efficace de la Communauté de Communes.

Ce succès, qui a valeur d'exemple, a aussi poussé la CCVSA à poursuivre son action pour accueillir de nouvelles entreprises.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes s'est engagée dans un nouveau projet avec la réhabilitation d'une friche au sud du site de Wesserling.

> La réhabilitation de la friche Gros Roman

La CCVSA a décidé de créer de nouveaux locaux d'une surface de 1731 m², dans une partie encore en friche. Les travaux de réhabilitation ont débuté mi-mars et devraient durer environ 5 mois.

Cinq nouveaux locaux vont ainsi être créés dans la partie sud du site de Wesserling :

- Deux lots pour des activités artisanales,
- Un espace de bureaux et de locaux tertiaires,
- Un local de stockage qui sera dédié à une structure culturelle,
- Un local de stockage à destination des particuliers.

Ces espaces seront proposés à la location à compter de septembre 2023. La CCVSA va également supprimer une ancienne station de traitement industrielle, véritable verrue paysagère, et désimperméabiliser plusieurs centaines de m².

Cette opération de réhabilitation de la friche Gros Roman est menée avec le soutien de l'État et de la Région Grand-Est.

> Énergies renouvelables



La Communauté de Communes mène une réflexion, avec le soutien de l'ADEME, sur l'opportunité d'installer une chaufferie collective biomasse pour l'ensemble du site de Wesserling (hôtel d'entreprises et centre nautique).

Cette démarche a pour objectifs non seulement de réaliser une meilleure maîtrise des coûts de l'énergie, mais aussi de limiter le recours aux énergies fossiles (gaz notamment). Par ailleurs, deux projets d'installations photovoltaïques (un au sol et

un en toitures) sont également en réflexion sur la zone économique du Parc de Wesserling.

Un appel à candidatures a été lancé en début d'année. Les offres sont actuellement étudiées par les services de la CCVSA avec le concours des services de l'État (DDT, Sous-préfecture).

Les élus de la Communauté de Communes seront donc amenés à se positionner sur ces deux projets en 2023.



Tour de France

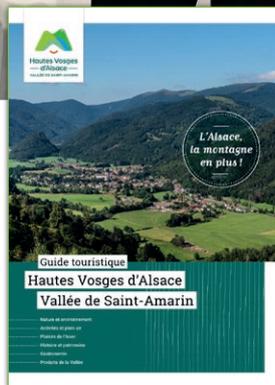
Après le succès du Tour de France féminin l'année passée, la Vallée de Saint-Amarin s'apprête à accueillir une étape du Tour de France masculin, le 22 juillet prochain.

Un évènement planétaire, retransmis sur plus de 200 chaînes de télévision. L'arrivée du Markstein, dernière étape avant les Champs-Élysées, devrait désigner le vainqueur du Tour 2023. À ce titre, il nous a semblé opportun d'interviewer Christian PRUDHOMME, directeur emblématique du Tour de France, qui a gentiment pris le temps de nous répondre. Nous tenons encore à

le remercier pour la qualité de nos échanges et la disponibilité dont il a fait preuve.

L'intégralité de l'interview est disponible sur notre site internet, à l'adresse suivante :

<https://ccvsa.fr/interview-christian-prudhomme/>
ou en scannant ce QR Code avec votre smartphone



➤ Se mettre au vert pour l'été

L'annonce est tombée le 27 octobre. Pour répondre à la demande d'activités de pleine nature, l'Office de tourisme de la Vallée de Saint-Amarin vous propose différentes publications capables de satisfaire toutes les attentes : écobalades, topos VTT, itinéraire cyclable de la vallée de la Thur, brochure estivale du Markstein- Grand Ballon, Parc Arbre Aventure de Kruth-Wildenstein... Il y en a pour tous les goûts.

L'Office de Tourisme propose aussi une nouvelle carte et son guide touristique qui vous accompagnent durant tout l'été, avec de très belles idées de sorties et de visite sur tout le territoire.

➤ L'Alsacienne cyclo

Avant le Tour de France, la Vallée de Saint-Amarin s'apprête à accueillir aussi un autre évènement cycliste de portée internationale, l'Alsacienne cyclo. Cette course cycliste renommée se déroulera le dimanche 25 juin 2023 au départ du Lac de Kruth-Wildenstein. Quatre parcours sont proposés aux 2500 cyclistes attendus sur la ligne de départ.

La Communauté de Communes est très engagée dans cet évènement touristique qui voit le nombre de nuitées multiplié par l'afflux des participants. Notamment avec l'aménagement de la nouvelle Voie Verte du Haag qui relie

Geishouse (730 m) à la route des Crêtes (1233 m) en présentant une pente moyenne de 10%. Les participants de l'Alsacienne cyclo auront l'honneur de l'inaugurer.



Horaires d'ouverture de l'Office de tourisme

Juin : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Juillet / août : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le dimanche matin de 9h à 13h



AGENDA / EVENEMENTS 2023

- 4^{ème} édition du Festival Multi Prises du 9 au 18 juin organisé par le Collectif des Possibles
- Cirkômarkstein 14 au 28 juin
- Fête de la musique le 21 juin et concerts durant la période estivale
- Feux de la Saint-Jean le week-end du 24-25 juin
- Tour de la Vallée le week-end du 1-2 juillet
- Féeries nocturnes au Parc de Wesserling du 3 au 26 août



Mme Anne Sylvia PISCHOFF MARTINEZ, nouvelle Directrice Générale des Services

Depuis le 1^{er} Décembre 2022, Mme Anne Sylvia PISCHOFF MARTINEZ est la nouvelle Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin. Originaire du Territoire de Belfort, elle est venue mettre ses compétences, sa joie de vivre et sa passion de la chose publique au service de la Vallée.

Après avoir obtenu une maîtrise de droit public, sa première expérience professionnelle l'amène à faire ses armes à la mairie de Belfort, dans le cadre d'un poste d'agent de développement social avec des missions diverses dans le domaine de la culture, du sport ou de l'accès au droit.

Parallèlement à son activité professionnelle, elle devient lauréate du concours d'attaché territorial, ce qui lui permet de changer d'affectation. En 2000, elle devient responsable du service restauration scolaire de la ville de Belfort qui ne compte pas moins de 18 restaurants. Un poste passionnant qui présente chaque jour le défi organisationnel de gérer la restauration de près de 600 enfants. Elle y restera 10 ans.

Puis elle devient Directrice Générale des Services de la ville de Giromagny, de 2006 à 2020. Un poste qu'elle qualifie de couteau suisse, tant les domaines d'action sont variés. Elle a pour mission notamment d'assurer le pouvoir de police du Maire, l'état-civil, le cimetière, etc.

Elle réalise aussi la veille juridique de toutes les décisions prises par les élus. Un poste très enrichissant, au contact d'élus formateurs, avec des projets très intéressants comme la requalification d'une friche commerciale et le réaménagement urbain d'un quartier.

Courant 2020, elle pense avoir fait le tour de la question et se dirige vers une structure différente, le SMIBA (Syndicat Mixte du Ballon d'Alsace). Un poste trop spécialisé, peut être restrictif, après être passé par des structures généralistes. Elle n'y restera que deux ans.

Cette expérience lui donne l'envie de revenir rapidement dans une collectivité à taille humaine, avec différentes activités et de nombreuses compétences. Ce qui l'amène à postuler à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Retenue parmi de nombreux candidats, elle a su valoriser auprès des élus ses expériences passées, sa passion pour le service public et son envie de réussir avec les agents de la collectivité.

Dans ses nouvelles fonctions, elle compte poursuivre les projets engagés en accompagnant les élus par une veille juridique et sécurisée. Dans ce cadre, elle se donne comme priorités d'être une aide à la décision et d'assurer un accompagnement administratif rigoureux en veillant aussi au bien-être des agents.

Outre la gestion des affaires courantes liées à sa fonction de Directrice Générale des Services, elle sera amenée aussi à gérer directement des projets comme la Maison de Santé multisite, le projet de réhabilitation du centre aquatique ou la Voie Verte du Haag, projet dont les travaux sont en cours.

Anne Sylvia PISCHOFF MARTINEZ apprécie déjà la Vallée pour ses paysages, son patrimoine, la richesse de son tissu associatif et ses manifestations pour petits et grands.

Elle s'enthousiasme à la tenue d'événements de portée internationale comme le Tour de France ou l'Alsacienne cyclo qui valoriseront encore la Vallée de Saint-Amarin.

“ Les élus et agents de la collectivité lui souhaitent une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. ”



Inscrire son enfant

➤ Petite enfance 0-3 ans : un accueil professionnel

La petite crèche « Les Petites Bout'Thur » rassemble une équipe pluridisciplinaire composée de huit professionnelles formées dans la petite enfance. L'équipe est managée par, Mme Stéphanie SCHIRCH, Éducatrice de Jeunes Enfants. Il convient aussi d'associer les deux maîtresses de maison au personnel de la petite enfance. Les enfants, de dix semaines à trois ans, sont accueillis du lundi au vendredi de 7h à 18h30, à Husseren-Wessering, dans les anciens bâtiments du Château.

Grâce à une prise en charge adaptée et la mise en place d'activités d'éveil (peinture, cuisine, comptines, jeux, etc.), l'équipe veille non seulement à leur épanouissement, mais aussi à leur bon développement physique et affectif.

Dans ce cadre, en fonction des besoins des familles, différents modes d'accueil sont proposés :

- Un accueil régulier (de 1 à 5 jours par semaine sur des jours et horaires fixes toute l'année)
- Un accueil occasionnel (pour un rendez-vous, si les besoins ne sont pas connus à l'avance)
- Un accueil en « urgence ».



> Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Mme Stéphanie SCHIRCH ou son adjointe, Mme Sandrine ROSSDEUTSCH.
Tél. 03 67 13 04 25

➤ Capacité d'accueil et disponibilités

La structure dispose d'un agrément pour accueillir vingt enfants de façon simultanée.

Pour la rentrée de septembre 2023, chez les grands (dix-huit mois à trois ans), six enfants sont inscrits pour une capacité d'accueil de douze enfants. À ce jour il reste donc encore de la disponibilité.

Chez les petits : Il reste quelques places selon certains moments de la journée et selon certains jours.

Enfance 3-12 ans : Informations inscriptions

> Nouveaux horaires des mercredis récréatifs du service périscolaire

Le service périscolaire de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin propose depuis le 4 janvier 2023, trois temps d'accueils sur la journée du mercredi.

- Le matin avec le repas de 7h45 à 13h30
- La journée de 7h45 à 18h30
- L'après-midi de 13h30 à 18h30

Les accueils du matin sont organisés de 7h45 à 9h00 et le départ du soir entre 17h00 et 18h30

> Vacances d'été 2023

Un accueil de loisirs sera proposé du 10 juillet au 11 août 2023. Le programme sera mis en ligne sur la page Facebook de la Communauté de Communes et sur le portail citoyen des familles.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter Mme Sabine HOFFMANN ou son adjointe Mme Stéphanie FELLMANN. Tél. 03.89.75.95.71.

Les accueils sont organisés à la journée. L'accueil du matin se fait de 7h45 à 9h00 et le départ du soir entre 17h30 à 18h00

> Information rentrée scolaire 2023-2024

Pour les nouvelles familles qui ont besoin d'un accueil périscolaire dès la rentrée de septembre 2023, le service des Accueils Collectifs de Mineurs, propose une réunion d'information et d'inscription le 17 juin 2023, de 9h00 à 11h00 au CAP de Saint-Amarin.

Tél. 03.89.75.95.71

Courriel : periscolaire@ccvsa.fr





Une Micro-Folie pour la Vallée



La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin a décidé d'accueillir une **Micro-Folie** sur son territoire. Un nouveau concept développé par le ministère de la Culture qui a pour objectif de rendre accessible des milliers d'œuvres majeures présentes dans les grands musées nationaux, tels que Le Louvre ou le Musée d'Orsay. Ce projet est porté par la médiathèque et sa nouvelle directrice, **Mme Laurence MICKELER**.

Outil d'éducation artistique et culturel, la Micro-Folie s'appuie sur le numérique. C'est un peu comme une galerie d'art mais avec beaucoup plus d'interactivité, des animations, des jeux, des ateliers et des rencontres.

Soutenu par l'État à hauteur de 80% et accompagné par La Villette, ce projet vise à intégrer un musée numérique au cœur d'un équipement déjà existant.

La Communauté de Communes a choisi d'installer la Micro-Folie au sein du Cap, l'établissement à vocation culturelle de la Ville de Saint-Amarin.

Plus précisément, au rez-de-jardin, dans une salle attenante à l'accueil périscolaire. La Communauté de Communes a privilégié Le Cap pour sa centralité, sa facilité d'accès, la possibilité d'accueillir des personnes en groupe ou à mobilité réduite.

Le concept de Micro-Folie s'inscrit dans une démarche d'ouverture visant à rendre accessible des œuvres culturelles au plus grand nombre, écoliers, collégiens, les enfants du périscolaire. À ce titre, une dotation d'équipement est fournie par le ministère de la Culture comprenant

un écran, un vidéoprojecteur, dix casques audio, dix tablettes et un ordinateur.

Outre sa caractéristique de musée enrichi, la Micro-Folie est un lieu d'animation. Une personne rattachée à la médiathèque sera chargée de faire vivre ce nouveau lieu culturel avec les établissements scolaires, avant de généraliser son ouverture à tous les publics.

La Micro Folie devrait être ouverte au public à la rentrée scolaire, d'abord aux enseignants puis aux élèves au courant du mois d'octobre.



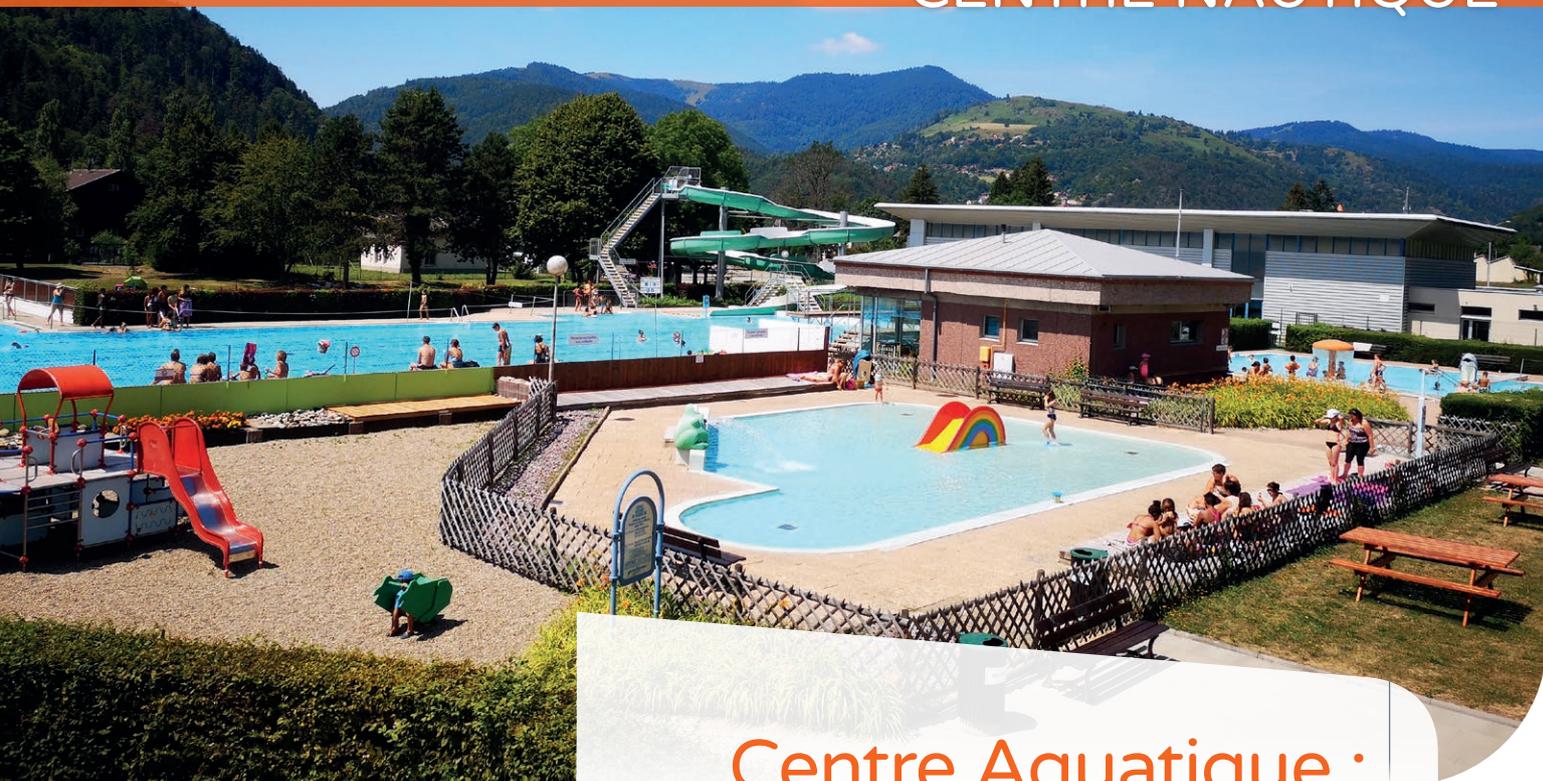
Fête du Livre

La médiathèque organise la Fête du Livre le 24 septembre prochain, de 10h à 18h.

Cette manifestation à succès permet chaque année aux éditeurs, illustrateurs et auteurs de rencontrer un public venu en nombre, dans le pavillon des créateurs du Parc de Wesserling.

Chaque année, c'est une fréquentation continue tout au long de la journée.

Une fête du Livre qui se renouvelle constamment. De nouveaux auteurs sont invités, des animations populaires sont proposées pour les enfants. Un événement qui marque la rentrée littéraire en sud Alsace. Aux lecteurs passionnés, c'est aussi le moyen d'acquérir ou de vendre des ouvrages avec la bourse aux livres qui se tient à proximité.



Centre Aquatique : une cure de jouvence



La fermeture du Centre Aquatique de Wassering, durant deux mois, liée à la forte augmentation des prix de l'énergie, a été bien acceptée par les habitants de la Vallée de Saint-Amarin. Une fermeture qui a permis de réaliser 125 000 € d'économies. Mais, la population était aussi heureuse de pouvoir retrouver les bassins le 27 février dernier. Contente d'apprendre aussi que le Centre Aquatique va bénéficier d'une cure de jouvence.

> Le projet de réhabilitation du centre aquatique

Ce projet vise à donner une seconde jeunesse au Centre Aquatique de Wassering. Il est utile de rappeler qu'il a été inauguré en 1978 pour l'extérieur et l'année 2000 pour l'intérieur. Cette rénovation permettra de réaliser des économies d'énergie en améliorant la performance énergétique des bâtiments.

Depuis début 2023, un cabinet d'architecture spécialisé dans le

domaine aquatique (LAMA Architectes) établit un diagnostic précis de la structure afin de proposer les meilleures solutions de rénovation de la piscine. Un avant-projet a été présenté aux élus en mai 2023 !

Nous reviendrons vers vous avec une présentation détaillée du projet sur lequel la Communauté de Communes souhaite se positionner.



> Le Centre aquatique à l'heure d'été

Du samedi 24 juin au jeudi 31 août 2023, les bassins extérieurs seront ouverts tous les jours de 10h à 19h. En attendant, comme d'habitude, la terrasse extérieure plein sud est accessible pendant les beaux jours du printemps.

Seul, en famille ou entre amis, n'hésitez pas à nous rendre visite pour profiter d'un bon bain de soleil et d'un agréable rafraîchissement !

i La piscine recrute

Si vous êtes comme un poisson dans l'eau, observateur et à l'aise côté relationnel, n'hésitez plus, le métier de Surveillant de baignade est fait pour vous !

La Communauté de communes peut vous accompagner financièrement dans votre projet en échange de plusieurs saisons à nos côtés.

Formation BNSSA sur <http://cfmns68.fr/telechargements/dossiers-dinscription/>

> N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.
Tél. 03 89 82 64 35

➤ Le gymnase du collège de Saint-Amarin

Le collège achevé, les travaux du nouveau gymnase ont enfin pu démarrer au courant du mois de février dernier ! La charpente devrait être posée cet été.

Nous espérons pouvoir accueillir les sportifs dans le nouveau bâtiment en 2024. D'ici là, encore un peu de patience dans l'ancien gymnase !



➤ Soutenez nos événements, devenez bénévoles !

Le succès de nos événements sportifs, l'Alsacienne Cyclo et le Tour de France, repose sur les bénévoles qui offrent de leur temps pour accueillir, servir et partager avec les participants. Si vous aimez vivre des temps forts au cœur d'un grand événement, n'hésitez pas à nous écrire sur les adresses mails suivantes pour en savoir plus :

- Pour l'Alsacienne Cyclo les 24 et 25 juin :
bene@alsacienne-cyclo.org
- Pour le Tour de France le 22 juillet :
s.gutfreund@ccvsa.fr



➤ FDSEA et Tour de France

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Haut-Rhin s'invite au Tour de France. Elle animera un village de stands tenu par des bénévoles agriculteurs actifs, des retraités et les Jeunes Agriculteurs.

Ce sera l'occasion de présenter l'agriculture de montagne, les emplois et formations en agriculture en partenariat avec Pôle Emploi, et des expositions sur le Massif des Vosges.

Il est même prévu de réaliser une fresque qui sera filmée par l'hélicoptère couvrant l'épreuve.

À noter également que l'ensemble des professionnels du site du Markstein proposeront des animations et points de vente festifs.

➤ SAUR

Le relevé physique des compteurs aura lieu du 1^{er} au 31 juillet 2023 par la société SAUR.

SAUR a mis en place une permanence hebdomadaire le mercredi de 9h à 12h30 sur rendez-vous, à leur agence au 11 rue des fabriques, Parc de Wessering, à Husseren Wessering.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone.

Tél. 03 55 66 45 00.

➤ Recyclables : place à la collecte en multiflux

À partir du 1^{er} juillet, plus besoin de séparer le papier-carton des emballages plastiques dans les bennes de tri.

Vous pourrez mettre indifféremment l'un et l'autre dans la benne bleue ou la benne jaune.

Pensez-y quand une de ces bennes est saturée.



➤ L'Office de Tourisme fait sa promotion

L'office de tourisme sera présent sur différents événements pour l'année 2023 :

- Le 19 juin : Salon de l'Intercommunalité à Colmar
- Le 24 juin : Au village d'accueil de l'Alsacienne cyclo
- Le 22 juillet : Arrivée du Tour de France au Markstein



Vallée de
Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES